

**Compte Rendu Mensuel de la réunion des
délégués du personnel du 11 Avril 2013**

I. PARTICIPANTS

Direction : C. PIGNERES- BOUTONNET, M.VAIDIE,

Délégués FO: P.TARDIEU, C.AMIEL, G.CLAVEL, L.TEILLET, P. RIVIERE, R.BRIEZ, P.VESSELA, S. FAGET,
P.MIQUEL, Y.DA COSTA

II. EMPLOI

Effectifs au 31 Mars 2013

	Personnel LATECOERE (CDI)		Contrats à durée déterminée (CDD)		Contrats d'alternance (Apprentissage et professionnalisation)		Personnel travailleur temporaire		Totaux
	Périole	Gimont	Périole	Gimont	Périole	Gimont	Périole	Gimont	
CADRES	323	5	4				7		339
ETAM	474	60	16	2	38		42	5	637
OUVRIERS	99	46	18	8	6	1	84	31	293
Totaux	896	111	38	10	44	1	133	36	1269

Personnel en Détachement courte et longue durée

	Nombre de personnes concernées
LATECIS	1
AIRBUS Toulouse	8
AIRBUS Nantes	1
DASSAULT Mérignac	2
DASSAULT Biarritz	2
DASSAULT St Cloud	1
LDB	3
LLV	5
USA	3
AEROSPACE VALLEY	1
PZL	1

III. EVOLUTION DES HEURES CONSOMMEES

Récapitulatif du nombre d'heures effectuées par secteur d'activité ?

Département	Janvier 2013	Février 2013	Mars 2013	Tendance
Fabrication structure	57 806	57946	56752	↘
BO-traçage	1686	1641	1354	↘
Etude structure	30 068	20 610	23526	↗
Etude électronique	2479	2598	2660	↗
Fabrication électronique	1203	1130	1136	↗

IV. PLAN DE CHARGE

Evolution des plans de charge

Réponse Direction :

«Nous n'enregistrons pas de variations récentes de plan de charges.»

Quels sont les réponses d'appels d'offres en cours ?

Réponse Direction :

«Nous continuons à répondre aux appels d'offre en cours tels que les Portes du Legacy et le lot sur le G2.»

V. CONGES

Combien de dérogations avez-vous déjà enregistré ?

Réponse Direction :

«Actuellement, nous enregistrons 103 demandes de dérogation.»

Avez-vous pu déjà donner des réponses aux salariés ?

Réponse Direction :

«Suite à une demande des partenaires sociaux, nous vous rappelons que nous avons avancé la date de réponse de la part de la Direction au 30/04/2013.»

Nous vous demandons, comme chaque année, de leur répondre dans les plus brefs délais afin qu'ils puissent s'organiser.

Réponse Direction :

«Les réponses aux demandes de dérogation de congés seront transmises aux salariés concernés début mai.»

Avez-vous besoin de personnel pendant cette période, et sur quels chantiers ?

Réponse Direction :

«Certains chantiers comme le Falcon 7X, 787 et T15 (en raison des futurs transferts) sont susceptibles de produire semaine 31. Des salariés seront par conséquent amenés à travailler la première semaine de la fermeture usine.»

VI. RESTAURANT D'ENTREPRISE

Dans le compte rendu de la commission, il est précisé qu'il sera fermé les S31 32 33.

Nous vous demandons qu'il n'y ait pas de fermeture de ce service pendant cette période.

Réponse Direction :

«Il est envisagé une ouverture du restaurant d'entreprise semaine 31 en fonction du nombre de salariés présents. Par contre, le restaurant d'entreprise sera fermé semaine 32 et 33.»

Encore et toujours lors du repas de midi, le dernier service, n'a plus de choix à la rampe. Pouvez-vous remédier à ce problème ?

Réponse Direction :

«Nous allons transmettre ce point à la Commission restaurant afin de trouver une solution à ce problème.»

Position FO

Compte tenu du nombre de salariés ayant travaillé sur le site de Périole l'année dernière pendant les 3 semaines de fermeture estivale, les délégués FO demandent que le restaurant d'entreprise soit ouvert au moins semaine 31.

VII. DEPLACEMENT

Nous n'avons toujours pas la note explicative qui doit permettre aux salariés de connaître les modalités pour obtenir un véhicule de location via l'implant voyage

Quand pensez-vous la diffuser ?

Réponse Direction :

«Nous diffuserons la note semaine prochaine.»

Nous vous demandons de nous fournir le justificatif de couverture pour les déplacements en moto.

Réponse Direction :

«La définition des garanties accordées par notre assureur indique dans son article 3.1 dommages accidentels : La garantie Dommages est limitée à la collision pour les véhicules de deux-roues.»

Quand allez-vous fournir à nouveau le détail des frais de remboursement aux salariés?

Réponse Direction :

«Le Service Paie et le Service Comptabilité restent à la disposition des salariés pour leur fournir le détail du traitement de leur note de frais. A ce jour, nous n'envisageons pas de diffusion systématique de ce justificatif.»

La classification et l'équipement du véhicule devraient être proportionnels à la distance et la durée de déplacement et non basés uniquement sur le nombre de personnes transportées. Pourrait-on revoir les critères d'attribution des véhicules de location ?

Réponse Direction :

«Il n'est pas prévu de réviser la politique voyage par contre le Service Achats peut être amené à retravailler avec le prestataire sur le mode de fonctionnement de la prestation dans le courant de l'année.»

Position FO

Les délégués FO déplorent un manque de transparence de la Direction sur les conditions et remboursements liés aux déplacements. Il est regrettable d'être obligé de se déplacer pour obtenir le traitement des notes de frais. Tout le monde perd du temps !

Les Délégués du Personnel FO déconseillent fortement les salariés d'utiliser leur deux roues pour tout déplacement professionnel étant donné qu'un sinistre sans tiers identifié n'est pas pris en charge par l'assurance de l'entreprise.

VIII. PROPRIETE INTELLECTUELLE

Lors du dernier DP, vous nous confiez vouloir traiter ce sujet par accord.

Nous vous demandons de fixer une date avec les délégués syndicaux pour le traiter.

Réponse Direction :

«Nous avançons mais la Direction Technique a souhaité travailler avec un avocat spécialisé avant de valider ou non un accord dans le cadre de la stratégie des brevets à la Société Latécoère.»

IX. TENUE DE TRAVAIL

La livraison des tenues de travail devait être clôturée fin mars.

Il semblerait que ce ne soit pas le cas. Pourquoi ?

Réponse Direction :

«Les tenues de travail sont actuellement au marquage. Une partie de la livraison est prévue la semaine prochaine. Quant à la commande 2013, nous avons l'ensemble des informations pour un renouvellement immédiat.»

X. REUNION D'INFORMATION AUX SALARIES

Avez-vous trouvé une solution pour l'information du personnel en déplacement ?

Réponse Direction :

«Non, la présentation sera envoyée à la hiérarchie.»

Position Générale FO

La Direction « joue la montre ».

Après de multiples demandes, les délégués du personnel FO n'ont toujours pas de calendrier précis concernant les déplacements, la propriété intellectuelle, les tenues de travail...

Et lorsque des dates sont annoncées, celles-ci ne sont pas tenues...

Soyons efficaces et comme le souhaite notre Direction, appliquons la démarche

« BON DU PREMIER COUP » !

La prochaine réunion des délégués du personnel aura lieu le **15 Mai 2013**

Ces réunions permettent de solliciter la Direction au sujet de **VOS PREOCCUPATIONS**.

Alors n'hésites pas à **CONTACTER** ton élu de secteur ou les élus DP pour que les points traités en réunions DP soient au plus proche de tes attentes.

INFORMATION

FO Signe l'Augmentation des Salaires Minima Ingénieurs et Cadres 2013

Une délégation de FO Métaux s'est rendue à l'UIMM le 21 décembre, le 23 janvier et le 5 mars 2013 pour participer à la négociation nationale sur le barème des appointements minimaux garantis des ingénieurs et cadres pour l'année 2013.

Après 3 séances de négociation, et grâce à l'insistance des délégués FO, nous sommes parvenus à un accord.

L'UIMM était jusque-là restée sur sa proposition initiale d'une augmentation de 1,3%.

Afin d'éviter une année blanche, préjudiciable à tous les salariés de la métallurgie, les délégués FO ont fait plusieurs contre-propositions, et ont refusé que la négociation se clôture sur un constat d'échec.

Les délégués FO sont parvenus à une augmentation générale de 1,5%, qui permet un maintien du pouvoir d'achat des salariés. Cela met l'indice 100 de la première grille à 30 965 euros.

Dans un contexte actuel très tendu, il était primordial d'arriver à un accord dans la branche, qui initie nombre de négociations salariales dans les départements.

Cet accord marque également notre attachement à la politique contractuelle et conventionnelle, plus que jamais nécessaire à la protection des droits des salariés.

Chez Latécoère, les appointements minima annuels Société du personnel Ingénieurs et cadres sont majorés au 1^{er} janvier 2013 selon le même taux que celui résultant de l'évolution des appointements minima UIMM sur la même période.

Le barème suivant correspond à la durée légale du travail de 218 jours pour l'année 2013 chez Latécoère.

Position hiérarchique	Indice hiérarchique	Appointements Minima Annuels 2013		Référence Mensuelle de gestion 2013	
		Forfait en jours	Forfait sans référence horaire	Forfait en jours	Forfait sans référence horaire
Position I					
21 ans	60		23 811 €		1 984 €
22ans	68		23 811 €		1 984 €
23 ans et au-delà	76		26 602 €		2 217 €
1 an d'expérience	84		29 407 €		2 451 €
2 ans d'expérience	92		32 204 €		2 684 €
3 ans d'expérience	100		35 015 €		2 918 €
Position II					
Après 3 ans en position II	100		35 015 €		2 918 €
Après 6 ans en position II	108		37 813 €		3 151 €
Après 9 ans en position II	114		39 910 €		3 326 €
Après 12 ans en position II	120		42 025 €		3 502 €
Après 15 ans en position II	125		43 763 €		3 647 €
Après 18 ans en position II	130		45 506 €		3 792 €
Après 21 ans en position II	135		47 258 €		3 938 €
Position III					
III A	135		47 258 €		3 938 €
III B	180		63 019 €	65 443 €	5 252 € / 5 454 €
III B exceptionnel	-		73 531 €	76 353 €	6 128 € / 6 363 €
III C	240			87 251 €	7 271 €

Les appointements minima pour l'année 2013 ont été augmentés de 1,5% par rapport à l'année 2012.

Cette revalorisation résulte de l'augmentation appliquée par l'I.U.M.M suite aux négociations de décembre 2012

Allocation Annuelle d'Ancienneté pour l'Année 2013 est de **113 €/ Année d'Ancienneté**